



**Conseil communal
Trélex**

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU JEUDI 9 OCTOBRE 2025

AVIS À LA POPULATION

Le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Appel : 32 Conseillers présents, 9 excusés et 3 absents
2. Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2025 est approuvé à une très large majorité
3. Le Conseil a nommé un membre à la commission de Recours en matière d'impôts et taxes communales : Monsieur Nicolas CLERC
4. **Préavis n° 09/2025**
Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) :
est accepté à l'unanimité
5. **Pétition (art. 34b ss LC) datée du 23 août 2025, reçue le 24 septembre 2025**
Relative au pourtour des écoles : est de compétence de la Municipalité à qui elle est
remise pour traitement

La décision concernant le préavis n° 09/2025 peut être soumise à référendum. Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Le Bureau

Trélex, le 10 octobre 2025 / cdp